

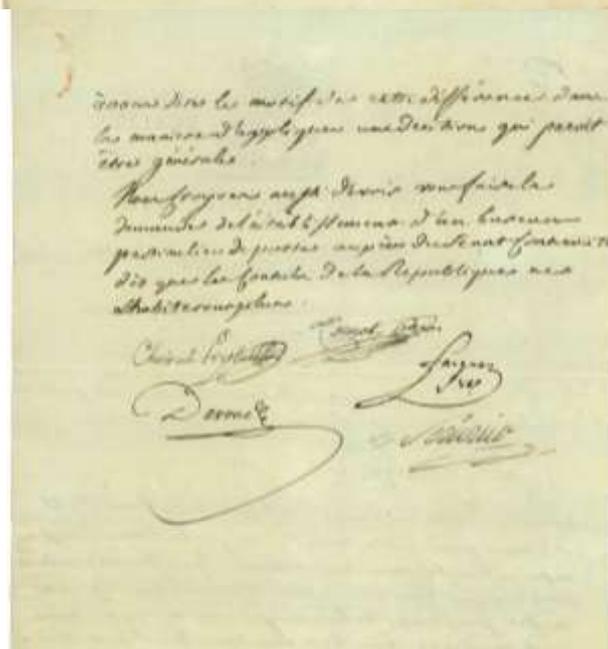
# Le bureau de poste du Sénat-Conservateur. Prémices de la création du bureau spécial

**Dominique SOLLIN**

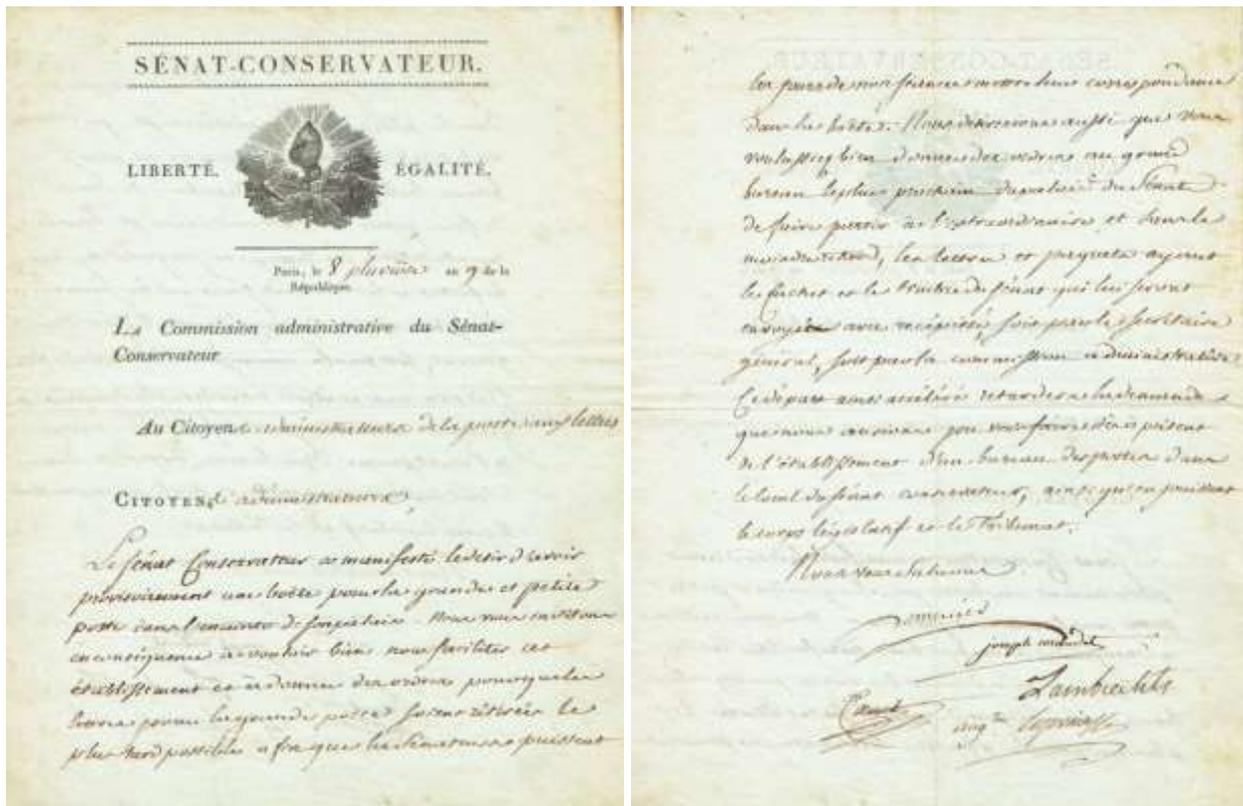
**CONFÉRENCE DU 24 NOVEMBRE 2022 DURANT MONACOPHIL**



Lettre du 22 nivôse de l'an 8 (12 janvier 1800) de la commission administrative du Sénat-Conservateur, aux citoyens administrateurs de la poste aux lettres. Le sujet est un courrier indiquant que les lettres adressées aux membres du Sénat-Conservateur leurs seront provisoirement remises franches de port. Cette mesure est effective, mais pas pour celles à domicile. Le Sénat demande donc le motif de cette différence. Et il demande aussi la création d'un bureau particulier de poste dès que les consuls n'habiteront plus le Palais du Luxembourg. (NDLA, les consuls partent dès février 1800) (Document Sénat).

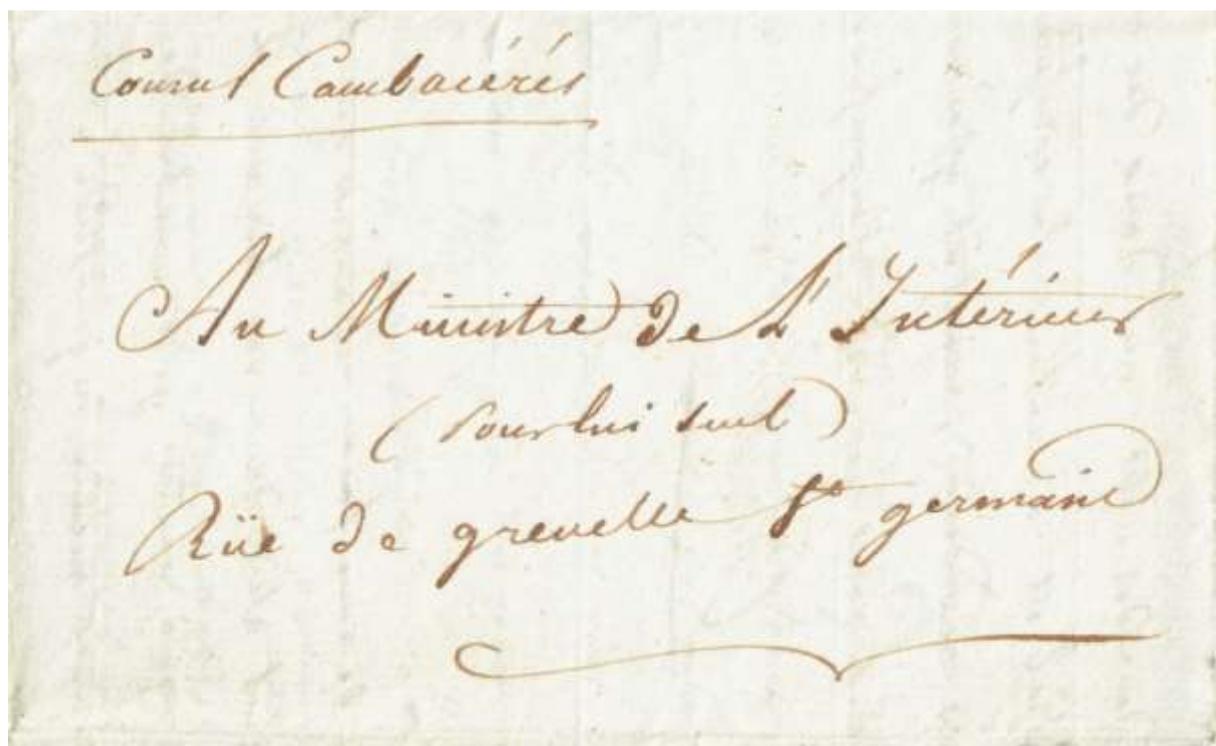


Lettre du 8 pluviôse de l'an 9 (28 janvier 1801) de la commission administrative du Sénat-Conservateur, aux citoyens administrateurs de la poste aux lettres.



Le sujet est la demande d'avoir une « boîte » pour la grande et petite poste dans l'enceinte de son palais et que le grand bureau proche du Sénat fasse partir à l'extraordinaire les lettres et paquets. Ce départ accéléré retardera la demande d'un bureau des postes dans le local du Sénat, comme en jouissent le Corps Législatif et le Tribunal. Ces deux lettres sont les seuls documents trouvés à ce jour au sujet du bureau de poste spécial du Palais du Luxembourg.

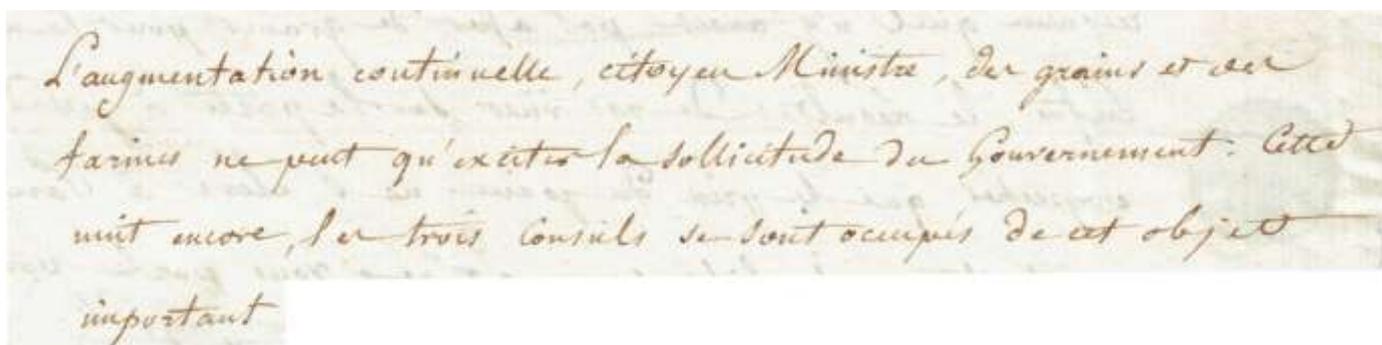
« Lettre du consul Cambacérés au ministre de l'Intérieur Jean Antoine Chaptal  
du 5 frimaire de l'an X (26 novembre 1801) »



Cette lettre porte la griffe manuscrite de franchise du consul Cambacérés, référencée au n° 1101a du « Sénéchal » (Jean Sénéchal, de l'Académie de philatélie)

|                                       |               |                          |           |   |
|---------------------------------------|---------------|--------------------------|-----------|---|
| <u>Le Consul</u><br><u>Cambacérés</u> | 1101          | <u>Consul Cambacérés</u> | 1101a     |   |
| N°1101                                | sur pli porté |                          | janv 1800 | m |
| N°1101a                               | sur pli porté |                          | nov 1801  | m |

Extrait de l'ouvrage de Jean Sénéchal, qui indique la griffe de franchise du consul, sur pli porté, de novembre 1801 et manuscrite. Notre lettre est, très probablement, celle qui a servi de référence.



Début de ce courrier historique, où les consuls s'inquiètent de l'augmentation du prix des grains et des farines, afin que le prix du pain ne s'élève à Paris à un point trop exorbitant, ce qui fut déjà une des causes de la Révolution française.